

**1. Interpellation introduite par Monsieur Berckmans, conseiller communal NVA, concernant l'offre d'emploi de directeur financier à l'ASBL CLES et concernant le fonctionnement général de l'ASBL.**

**Interpellatie ingediend door Mijnheer Berckmans, gemeenteraadslid NVA, betreffende de vacature van financieel directeur bij de vzw CBSU en de algemene werking van de vzw.**

---

**M. de Voorzitter :**

Mijnheer Berckmans, u heeft het woord.

**Dhr. Berckmans :**

Mijnheer Ikazban ik zal mijn vraag heel kort stellen

**M. de Voorzitter :**

Ja, maar ik ga het vertalen.

**Dhr. Berckmans :**

Je serai très court. Dus het gaat over de vacature van financieel directeur bij de vzw CBSU dus de cel ter bestrijding van de sociale uitsluiting. Dus ik heb daarnet heel kort twee vagen over dus ik heb heel toevallig die vacature vernomen. Ik heb vernomen dat dat enkel in het frans is gepubliceerd en ik heb ook gezien dat er geen functie vereist of in de functiebeschrijving eigenlijk niet vermeld was dat de kandidaten zowel nederlands als franstalig moeten zijn. Dus waar gaat het over ? Het gaat hier niet alleen over die functie van directeur bij de CBSU

**M. de Voorzitter :**

Mijnheer Berckmans, U hebt gezegd een vraag en U bent bezig verder te gaan in uw gesprek. U moet de keuze maken he want er is geen vertaling. De mensen gaan weg en als ze weg gaan en dat wij niet meer het quorum hebben op dat ogenblik dan is het gesloten

**Dhr. Berckmans :**

Mijn vraag is de volgende aangezien dat die vacature voor 23 februari moet binnen zijn dus voor morgen kan daar iets tegen gedaan worden om die vacature opnieuw te publiceren of niet ?

**M. le Président :**

S'il vous plait, un peu de patience.

Sa question concerne la CLES., par rapport à l'appel à candidature pour un directeur financier. L'offre d'emploi est uniquement faite en français et il demande pourquoi ça n'a pas été fait également en néerlandais et qu'il n'y a pas de spécificités qui soient précisées quant à la capacité du candidat à pratiquer les deux langues. La parole est à Madame Turine.

**Mme l'Echevine Turine :**

Merci, Monsieur Berckmans pour votre question. Il y a certaines parties de la question qui sont plutôt adressées à l'Assemblée générale de la LES, mais comme vous demandez quelle est la position du Collège en la matière, je vous dirai que le Collège est bien conscient que, pour l'instant, la L.E.S. est une ASBL francophone. Ses statuts sont francophones ; elle a été reconnue par le SPF Emploi comme faisant partie d'une Commission paritaire qui est francophone.

Il y a une volonté d'essayer de renforcer la question du bilinguisme au sein de cette ASBL et, éventuellement, de chercher aussi des subsides du côté néerlandophone. Pour l'instant, elle ne touche aucun subside de ce côté, elle touche des subsides au niveau de la Région bruxelloise, mais pas de structures spécifiquement néerlandophones. Vous savez néanmoins qu'il y a quand même un enjeu auquel on doit être attentif, c'est que, quand les ASBL vont chercher des subsides auprès des entités communautaires, du côté néerlandophone on exige alors qu'elles soient unilingues. Il y a donc cette exigence, Excusez-moi, je bégaie un peu, il se fait tard...

Donc, on est bien conscient qu'il y a un effort à faire pour aller vers plus de bilinguisme au sein de l'institution. Ceci dit, votre demande de postposer l'appel à candidatures ne me paraît pas judicieuse dans le sens où il est important de pouvoir engager rapidement un responsable financier pour l'ASBL. Si, bien entendu, il y en a un qui est bilingue, ça sera un atout supplémentaire pour la personne. Mais, à l'heure actuelle, la nécessité de bilinguisme pour ce poste-là ne me paraît pas absolument nécessaire pour le bon fonctionnement de l'ASBL ; mais je sais qu'on doit aller dans le sens de plus de bilinguisme en son sein.

**M. le Président :**

Merci Madame Turine, l'incident est clos.